

**Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration,
du mercredi 29 janvier 2014
au LOREM, 4 rue des Mariniers – 75014 PARIS**

Présents :

Christian Auger, Olivier Cahen, Daniel Chailloux, Gérard Cardon, Daniel Delage, Pierre Hazard, Roger Huet, Antoine Jacquemoud, Bruno Lonchampt, Henriette Magna, Pierre Meindre, Agostinho Vaz-Nunes.

Excusés :

Roland Duchesne, Michel Espagna, Pascal Granger, Roger Jauneau, René Le Menn, Pascal Morin, Gérard Piot, Pierre Parreaux, Jacques Sandillon, Béatrice Serre.

Pierre Meindre annonce l'excuse de Pierre Parreaux. Roger Huet a le pouvoir de Béatrice Serre, Antoine a la procuration de Roger Jauneau, Gérard Cardon a le pouvoir de Pascal Morin.

Absents :

Aucun

Personnes invitées

- Michel Mikloweit, Jean-Pierre Santiano

Le secrétariat est assuré par Pierre Hazard.

La séance commence à 19h40.

1) NOMINATION D'UN PRESIDENT DE SEANCE

Gérard Cardon accepte d'être le président et le modérateur de séance pour ce soir.

**2) ORGANISATION DU CLUB SUITE A
L'INDISPOSIBILITE MEDICALE DE PASCAL
MORIN DU PRESIDENT ET « DESAFFECTION »
DE JACQUES SANDILLON, VICE PRESIDENT**

Gérard Cardon est chargé d'adresser un courriel à Jacques Sandillon pour lui demander s'il veut assurer la présidence du Club jusqu'à l'AG. En cas de refus de celui-ci, Gérard Cardon demande à Antoine Jacquemoud d'assurer la présidence par intérim du SCF jusqu'à l'Assemblée Générale,

Vote pour la présidence par intérim d'Antoine Jacquemoud :

Contre : 0

Abstentions : 3 (A. Jacquemoud, D. Chailloux, P. Hazard)
Pour : 9 membres et 3 pouvoirs.

3) PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Un débat s'installe pour déterminer la répartition des tâches pour la préparation de l'Assemblée Générale.

Des remarques tendues sont émises notamment au sujet des comptes. Daniel Chailloux confirme que les comptes sont disponibles à toute demande mais qu'il ne veut pas laisser les documents dans un local sans surveillance.

A la proposition de Gérard Cardon, Daniel Chailloux est d'accord pour apporter les comptes le mercredi 5 février, et les ranger dans l'armoire forte. Ceux-ci seront examinés par Antoine Jacquemoud et Bruno Lonchampt le 11 février et repris par Daniel Chailloux à partir du mercredi 12 février.

Détails des choix retenus par le CA pour la préparation de l'Assemblée Générale

L'appel à candidature, avec réponse au plus tard le 15 février à Antoine Jacquemoud, sera effectué dans la Lettre de février par Pierre Meindre. Il enverra cette lettre dans quelques jours.

Choix de la salle

Agostino Vaz Nunès dit qu'il y a des possibilités pour avoir une salle dans le quartier, mais que rien n'est arrêté encore, il y a plusieurs points à lever.

Olivier Cahen reprendra contact avec la responsable de la salle de la Bienfaisance pour voir s'il est possible de louer la salle pour le 26 mars.

Daniel Chailloux indique que pour l'assemblée générale 2014, nous sommes 290 membres à jour de cotisation.

Antoine Jacquemoud envisage donc 300 exemplaires à tirer pour chaque pièce incluse dans le courrier à expédier.

Après la réunion du CA du 5 février, la prochaine réunion aura lieu le lundi 17 février pour un envoi des convocations avant le 26 février.

Documents à préparer pour le courrier de convocation :

- **Feuille de convocation a l'Assemblée Générale** : Le Président par intérim la rédigera.
- **Rapport moral** : Le Président par intérim la rédigera mais il demande la coopération des autres administrateurs.
- **Rapport d'activité** : Le secrétaire rédigera ce rapport
- **Rapport financier** : Le trésorier fournira ce document.

Le CA estime que le courrier comportera environ :

- une enveloppe pour expédier les documents A4 non pliés
- onze pages photocopiées
- deux petites enveloppes

Antoine Jacquemoud estime qu'il est nécessaire de trouver un imprimeur.

Le trésorier fournira un fichier mis à jour arrêté à la fin de janvier.

Agostinho Vaz-Nunes propose en dépannage de faire imprimer les enveloppes compatibles A4 sur une des imprimantes du LOREM.

Pierre Hazard propose d'imprimer les deux petites enveloppes sur l'imprimante A4 dont il dispose.

Antoine Jacquemoud contacte sur l'heure une connaissance qui devrait lui proposer un devis très rapidement.

Ce premier contact dit à Antoine Jacquemoud que cela est possible. Il aura pour demain soir un chiffrage pour onze feuillets et deux enveloppes, impression plus assemblage dans une grande enveloppe pré imprimée.

- Budget prévisionnel :

Le conseil examine la proposition, demande des précisions sur certains postes de dépense et ajuste les divers montants estimés pour 2014.

Les recettes prévisionnelles sont prévues en diminution.

Le CA adopte à l'unanimité le budget prévisionnel.

Christian Auger affirme qu'il faut clore le plus rapidement possible cet exercice qui est catastrophique et il faut essayer de construire quelque chose de nouveau le plus rapidement possible.

Les autres pièces à prévoir dans le courrier de convocation seront étudiées le 5 février.

4) CONVENTION ENTRE LE SCF ET LE LOREM :

Agostinho Vaz-Nunes donne des orientations et indique des éléments qu'il souhaite voir pris en compte dans cette convention.

Ce sont par exemple :

- Une vision globale du partenariat
- Pas de contrat figé mais chacun donne ce qu'il peut
- Ne pas spécialement changer le texte de la convention mais le SCF pourrait intervenir dans un cadre plus orienté vers la jeunesse : aide à l'animation, développer avec le LOREM une entente cordiale.

Beaucoup de possibilités matérielles sont fournies par le LOREM, y compris les nouvelles machines pour les techniques prévues dans le FAB LAB.

Globalement il faut aller vers une harmonisation des potentiels matériels et humains du LOREM et du SCF.

Les municipalités pourraient apporter leurs appuis si le SCF se remet en marche. Il y aura vraisemblablement possibilité d'obtenir une salle.

Agostinho Vaz-Nunes considère aussi que le SCF doit se remettre en cause pour rejoindre le mouvement de la 3D. Il propose d'élargir la formation au plus grand nombre, ouvrir vers les besoins de la jeunesse par une remise en question des outils d'information, « ne pas les faire fuir ». Christian Auger propose en effet que le CA réfléchisse et se motive pour trouver une nouvelle voie.

5) DEMENAGEMENT DES LOCAUX DE LA BIENFAISANCE

Le déménagement du matériel entreposé dans les locaux de la Bienfaisance est conditionné par la construction de la cloison dans la salle polyvalente du LOREM.

Daniel Chailloux affirme qu'il est urgent de ramener le matériel de la Bienfaisance et pour cela de réaliser la cloison rapidement et en priorité.

Le Conseil est d'avis que les projecteurs soient entreposés au LOREM

Antoine Jacquemoud confirme que la cloison doit être réalisée par une entreprise homologuée. Il propose de rajouter un nouveau poste de dépenses dans le budget prévisionnel pour un montant de 3000 €

Agostinho Vaz-Nunes indique que la MAIF serait en mesure de proposer une entreprise.

Il tiendra le CA informé dès qu'il aura l'information. Le CA lui demande de prendre en compte ce point et de demander un devis pour une cloison avec une porte à droite et de largeur suffisante.

La discussion se poursuit autour de la réorganisation des locaux de stockage au LOREM.

6) REMBOURSEMENT DES NOTES DE FRAIS

Antoine Jacquemoud souhaiterait qu'une note de frais soit validée par deux signatures.

Un tour de table et l'examen des règlements amène le CA à prévoir la révision des remboursements des factures et notes de frais et à préciser les modalités.

7) QUESTIONS DIVERSES

Olivier Cahen demande au CA si le SCF participe à la manifestation prochaine de Drancy en ce qui concerne une présentation de photos stéréo sur plusieurs jours.
Pas de volontaire déclaré.

Antoine Jacquemoud prévoit de rédiger l'ordre du jour du 5 février, sans pouvoir malgré tout l'expédier très tôt.

La séance est levée à 23h40

Prochaine réunion le mercredi 5 février 2014 au LOREM

Le secrétaire

Pierre Hazard